



AGENTS HOSPITALIERS

Une protection santé adaptée à votre statut

Garantie Agents Hospitaliers 1 et 2

Contrat
Responsable
Mutuelles du Soleil

Des cotisations adaptées à chacun : département des Bouches-du-Rhône [13]

Situation familiale	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 1	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 2
1 agent	55,56 €	80,54 €
1 agent + 1 enfant	97,35 €	141,29 €
1 agent + 2 enfants	133,54 €	192,98 €
1 agent + 3 enfants et plus	158,07 €	230,03 €
1 couple	97,35 €	141,29 €
1 couple + 1 enfant	133,54 €	192,98 €
1 couple + 2 enfants et plus	158,07 €	230,03 €

INFO !

Possibilité de rajouter un renfort hospitalisation de 16 à 48 euros par jour et/ou d'une allocation frais d'obsèques à partir de 198.66 euros par adulte.

Vos contacts de proximité à Aubagne

AGENCE AUBAGNE

Vos experts Mutuelles du Soleil sont à votre disposition :
du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30
le lundi de 10h à 12h15 et de 14h15 à 17h30

2A, cours Maréchal Foch - 13400 AUBAGNE

Ligne directe de l'agence : 04 42 03 41 65 agence133@mutuellesdusoleil.fr

VOTRE EXPERT MUTUELLES DU SOLEIL SE DÉPLACE

Hervé IMBERT est à votre disposition au 06 11 01 45 48
ou par mail à herve.imbert@mutuellesdusoleil.fr

Expert Mutuelles du Soleil, il est à vos côtés pour vous accompagner dans la conception, la gestion et la valorisation de la protection sociale de votre collectivité.



Téléchargez l'appli mobile :

